

Les Facteurs Influençant la Compétence et L'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une Etude Exploratoire auprès des Préparateurs de L'information Financière Algériens

Factors Influencing the Competence and Independence of the Legal Auditor: An Exploratory Study with Algerian Financial Information Preparers

KALACHE Meryem^{1*}, L'Ecole Supérieure de Commerce, Algeria
kalache.meryem@gmail.com

IHADDADEN Atmane², L'Ecole Supérieure de Commerce, Algeria
cacihaddaden@gmail.com

Date de soumission: 2022-01-09 Date d'acceptation: 2023-02-07

Résumé :

L'objectif de cet article consiste à sélectionner les facteurs les plus importants qui influencent la compétence et l'indépendance de l'auditeur légal de point de vue des préparateurs de l'information financière Algériens. Les résultats ont permis de conclure qu'il existe cinq facteurs impactant la compétence dont les plus significatifs sont : l'expérience et le respect des diligences professionnelles. Aussi, nous avons sélectionné quatre facteurs influençant l'indépendance dont les plus significatifs sont : les valeurs personnelles et professionnelles de l'auditeur, et la décision libre de l'auditeur du programme d'audit.

Mots clés : Audit Légal, Qualité d'audit, Compétence, Indépendance.

Abstract:

The objective of this article consists in selecting the most important factors which influence the competence and the independence of the legal auditor from the point of view of the preparers of the Algerian financial information. The results led to the conclusion that there are five factors impacting competence, the most significant of which are: experience and compliance with professional due diligence. Also, we have selected four factors influencing the independence of which the most significant are: the personal and professional values of the auditor, and the free decision of the auditor of the audit program.

Keywords: Legal Audit, Audit quality, Competence, Independence.

*KALACHE Meryem.

Introduction :

La fonction d'audit légal est considérée comme un mécanisme de gouvernance des entreprises. Elle a pour principal objectif de certifier la qualité de l'information financière. Elle permet aux actionnaires et autres parties prenantes de prendre leurs différentes décisions et de protéger leurs intérêts. En plus, elle permet de réduire l'asymétrie d'informations et de résoudre les conflits d'intérêts engendrés par les problèmes d'agence.

Toutefois, la capacité de l'auditeur légal à formuler une opinion sur les états financiers à laquelle les parties prenantes puissent faire confiance, a été mise en cause suite aux scandales financiers vécus par plusieurs entreprises dans le monde.

Ces scandales ont entraîné la disparition de l'un des grands cabinets d'audit Big five « le cabinet Anderson ». Pour cela dans le but d'assurer une mission d'audit crédible qui fournit une confiance aux informations comptables et financières, l'audit légal doit être de qualité.

La qualité de l'audit a été défini par DeAngelo en 1981 comme : « l'appréciation par le marché de la probabilité jointe qu'un auditeur donné va simultanément découvrir une anomalie significative dans le système comptable de l'entreprise cliente et mentionner cette anomalie ». ¹ Dans ce sens, la qualité de l'audit est appréciée à partir de ses deux dimensions : sa capacité à découvrir l'anomalie (la compétence) et sa capacité à révéler cette anomalie (l'indépendance).

En conséquence, notre problématique principale de cette recherche peut être résumée dans la question suivante :

« Quels sont les facteurs les plus significatifs influençant la compétence et l'indépendance des auditeurs légaux en Algérie de point de vue des préparateurs de l'information financière algérien ? »

Pour répondre à notre problématique, nous avons constitué deux hypothèses comme suit :

L'hypothèse N° (1) : « la compétence de l'auditeur légal est influencée par trois facteurs, la formation professionnelle continue, l'expérience et l'appartenance au « Big Four » ».

L'hypothèse N° (2) : « L'indépendance de l'auditeur est influencée par la durée du mandat d'audit, l'appartenance au « Big Four » et l'expérience en audit ».

L'objectif de notre étude consiste à préciser les facteurs clés les plus significatif impactant la compétence et l'indépendance de l'auditeur légal de point de vue des

¹ Benoit Pigé, Qualité de l'audit : Enjeux de l'Audit Interne et Externe pour la Gouvernance des Organisations, 1ere édition, Groupe de Boeck, Paris, 2011, P10.

préparateurs de l'information financière algériens. Notre étude est présentée en deux parties divisées en chapitres, la première partie présente une revue de littérature de la compétence et l'indépendance, et la seconde traite la partie expérimentale et les résultats obtenus.

LA PREMIERE PARTIE : QUALITE D'AUDIT « COMPETENCE ET INDEPENDANCE »

La notion de qualité est au cœur des recherches des managers et l'objectif majeur des investisseurs. Elle est définie comme la conformité du service à des caractéristiques ou des exigences implicites et explicites liées à la satisfaction des besoins des clients. Cette qualité d'audit est un concept complexe et multidimensionnel à cause de la difficulté de son évaluation.

En effet, cette première partie a pour objectif de présenter une revue de littérature concernant les deux dimensions essentielles de la qualité de l'audit légal : la compétence et l'indépendance, tout en précisant les facteurs qui les impactent significativement.

CHAPITRE 1 : LA COMPETENCE

La compétence est considérée comme la capacité de l'auditeur de découvrir une anomalie dans les états financiers. Cette compétence est conditionnée par trois principaux éléments : la compétence des auditeurs comme personnes physiques, la technologie du cabinet d'audit en matière de procédures utilisées, et le dernier élément, c'est la conformité aux normes applicables.

Premièrement : La compétence de l'auditeur personne physique

L'IFAC (International Federation of Accountants) a défini la compétence comme « Compétence professionnelle, soin et diligence : un professionnel comptable doit fournir des services professionnels avec compétence, soin et diligence et est tenu de conserver en permanence un niveau de connaissances et de compétences professionnelles justifiant les attentes du client ou de l'employeur. Ceci suppose que le professionnel comptable s'informe des derniers développements de pratique professionnelle, de la législation et des techniques. »¹. Ainsi, Selon Flint (1988), un auditeur compétent « doit posséder des connaissances, une formation, une qualification et une expérience suffisantes pour mener à bien un audit financier ».²

¹ Hasnae RAZGANI, « Réseaux sociaux et compétence de l'auditeur de terrain », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Paris DAUPHINE, Paris, 2011, P61.

² Chystelle RICHARD, Robert REIX, « Contribution à l'Analyse de la qualité du Processus d'Audit : Le rôle de la relation entre le Directeur Financier et le Commissaire aux Comptes », Revue Comptabilité-Contrôle-Audit, Tome 8, Volume 1, Paris, 2002, P155.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

Selon Nathalie Gonthier-Besacier (2012), la compétence est mesurée à travers l'expérience et la compétence relationnelle. Des études prennent également d'autres dimensions interrelationnelles (qualité de la délégation et de la supervision, motivation, attitude professionnelle, etc.). Ainsi, elle repose sur la notion de « compétence collective » de l'audit.¹

Ainsi, pour Prat dit Hauret (2003), la compétence de l'auditeur signifie que ce dernier doit être capable, doté de bonnes connaissances, suffisamment expérimenté pour pratiquer de manière satisfaisante l'ensemble des diligences d'audit et d'autre part, être mentalement capable d'analyser les comptes et d'en rendre compte dans son rapport de façon non biaisée et sans causer de préjudice aux tiers. Cette compétence est aussi considérée comme le niveau d'expertise suffisant pour atteindre les objectifs d'audit explicités.²

En plus, un élément essentiel dans la compétence des auditeurs externe personne physique qui est : « l'état d'esprit ». La profession de l'audit externe est un métier d'opinion, l'auditeur doit doter du sens de décision, il doit être capable d'influencer sur la bonne marche de l'entreprise auditée dans le but de son développement durable.

A partir des définitions précédentes, nous pouvons apprécier la compétence de l'auditeur personne physique selon trois critères : L'expertise (diplôme académique, formation, connaissance des normes et expérience professionnelle), le respect des diligences professionnelles et la compétence relationnelle.

1- L'expertise

Cette notion d'expertise est définie comme le cumul de plusieurs années d'expérience, des formations et du savoir-faire. Il permet à l'auditeur d'exécuter ses tâches et ses contrôles avec performances dans différents domaines d'activités. En effet, l'expertise peut être évaluée à partir de quatre éléments essentiels :

- a-** Le premier est sa **formation académique**, c'est-à-dire ses compétences techniques et son savoir-faire qui découlent de son cursus.
- b-** Le second est **la formation continue**, c'est-à-dire les auditeurs externes doivent participer à une formation professionnelle afin d'actualiser leur formation technique et de maîtriser les nouvelles pratiques de leur domaine.
- c-** Le troisième est **la connaissance des normes**, c'est-à-dire les auditeurs externes doivent connaître les normes professionnelles nationales et

¹ Nathalie Gonthier-Besacier, « Les Facteurs d'Influence de la Qualité de l'Audit : Perception des Préparateurs de l'Information Financière », Revue Comptabilité contrôle audit, Tome 18, France, 2012, P36.

² Christian Prat Dit Hauret, « L'indépendance Perçue de L'Auditeur », Revue Française de Gestion, N° 147, France, 2003, P111.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

internationales et doivent être actualisées avec ses changements afin d'être efficaces et pertinentes de leurs évaluations du processus audité.

d- Le quatrième est son **expérience professionnelle**, c'est-à-dire sa capacité à réaliser un travail technique sans effort. Cette compétence lui permet de réaliser un certain niveau de qualité de détection des anomalies et dysfonctionnement du domaine à auditer.

Nous soulignons notre attention que la formation est un élément essentiel de la compétence de l'auditeur, et qui va améliorer le niveau de la qualité de l'audit légal. Cette idée est évoquée dans le livre vert sur l'audit en France qui confirme que les obligations en matière de formation et la pratique des contrôles qualité contribuent à conserver le niveau de qualité de l'audit très élevé.¹

2- Le respect des diligences professionnelles

Le deuxième élément de la compétence des auditeurs personne physique est le respect des diligences professionnelles. « Selon une étude effectuée par Tondeur(2003), le respect des diligences professionnelles regroupe :

- a-** L'orientation et l'organisation de la mission, comme la connaissance du secteur et de l'entreprise, l'appréciation du risque managérial, l'organisation du déroulement de la mission ;
- b-** L'appréciation des procédures, telles que l'appréciation du contrôle interne et l'obtention des éléments probants ;
- c-** La délégation, la supervision et le contrôle de qualité. »²

3- La compétence relationnelle

La compétence relationnelle signifie la relation de l'auditeur avec l'audité, ses techniques de questionnement ainsi que ses techniques d'évaluation. L'auditeur doit instaurer une relation de confiance, il met l'audité dans une situation à l'aise afin qu'il puisse mieux faire ses interventions.

Deuxièmement : La compétence technologique

Dans la compétence technologique, les auditeurs externes doivent maîtriser des outils informatiques pour tester les systèmes informatiques des entreprises clientes. Ainsi que la maîtrise de compétences humaines (des juristes spécialistes des droits du contrat, des informaticiens qualifiés, des experts financiers, etc.).³

¹ Experts-Comptables et Commissaires aux comptes de France, « Livre Vert sur l'audit », Paris, Décembre 2010, P4.

² Geneviève Causse, Viet Ha Tran Vu, « Les Dimensions de la Performance des Cabinets d'Audit Légal- le point de vue des auditeurs », Revue Comptabilité Contrôle Audit, Tome 18, volume 3, France, Décembre 2012, P106.

³ Benoit Pigé, op.cit, P12.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

A cet effet, il existe quatre groupes d'audit les plus importants au niveau mondial (les Big Four : Deloitte, Ernst et Young, KPMG, Price Water house Coopers). Ces groupes d'audit disposent de la technologie nécessaire pour auditer toutes les formes d'entreprises, ils sont caractérisés par une forte réputation et des ressources qui leurs permettent d'être leaders sur le marché mondial et de ce fait ils sont les plus incités à produire une meilleure qualité d'audit.

Dans le guide du cabinet d'audit KPMG confirme que la réalisation des audits de qualité exige l'évolution et le développement des solutions technologiques afin de suivre le rythme du monde numérique d'aujourd'hui.¹

En plus, l'appartenance à l'un des grands cabinets internationaux constitue un signal de qualité de l'audit. En effet, ces réseaux sont les plus crédibles sur le marché de l'audit. Ils investissent dans des niveaux élevés d'expertise qui dépassent généralement les niveaux d'exigence des normes professionnelles.²

Troisièmement : La conformité

Nous ajoutons aussi à la compétence des auditeurs externes un élément essentiel qui est la conformité de la démarche des auditeurs durant son évaluation aux normes nationales et internationales.

Cependant, selon Benoit Pigé (2011) : « Il existe en réalité une triple conformité : la conformité du processus d'audit, la conformité du système de contrôle interne et la conformité aux normes comptables locales et internationales. L'auditeur, dans ses diligences, doit s'assurer que le système de contrôle interne de l'entreprise auditée permet à celle-ci d'identifier et de maîtriser ses risques. Pour cela, il peut s'appuyer sur le corpus de normes relatif de contrôle au dispositif de contrôle interne. Mais dans le contrôle des états financiers, il doit vérifier que les normes comptables ont été appliquées de façon pertinente et que les enregistrements comptables ont été faits dans le respect de ces normes. »³

CHAPITRE 2 : L'INDEPENDANCE

La seconde composante de la qualité de l'audit externe est la probabilité que l'anomalie découverte soit mentionnée. C'est à dire que le cabinet d'audit soit suffisamment indépendant par rapport à l'entreprise auditée pour faire remonter les anomalies significatives. Ce concept d'indépendance a fait l'objet de plusieurs définitions.

¹ KPMG Réviseurs d'Entreprises, « Rapport de transparence 2020 : S'engager à promouvoir la qualité de l'audit », France, 2021, P13.

² Alassane OUATTARA, « Contribution à l'Etude de la Qualité de l'Audit », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Paris Est, Ecole Doctorale Organisations-Marchés-Institutions, France, 2016, P140.

³ Benoit Pigé, op.cit, P13.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

L'indépendance est définie comme « la capacité de résistance de l'auditeur aux pressions des dirigeants de l'entreprise ». ¹Economiquement, l'indépendance est « le degré de coopération de l'auditeur avec le management de l'entreprise pour la poursuite de ses propres intérêts ». ²

Aussi, cette indépendance est à vérifier sur trois niveaux : l'indépendance dans la programmation des travaux d'audit (décision libre du programme d'audit), l'indépendance d'investigation (une liberté de collecte et d'évaluation des données), l'indépendance dans le reporting (une liberté de divulgation des résultats). ³

Selon Benoit Pigé (2011), l'indépendance peut être perçue individuellement, au niveau de chaque collaborateur ou associé, ou au niveau du cabinet d'audit en tant qu'entreprise. ⁴Cependant nous pouvons subdiviser l'indépendance en deux types : l'indépendance des auditeurs personnes physiques et l'indépendance du cabinet d'audit en tant qu'entreprise.

Premièrement : L'indépendance des auditeurs personnes physiques

Il existe deux types d'indépendance : l'indépendance réelle ou de fait et l'indépendance perçue ou d'apparence.

1- L'indépendance réelle

L'indépendance réelle est définie par Prat Dit Hauret (2003) comme la capacité de l'auditeur à révéler les anomalies et à exprimer son opinion en toute âme et conscience. ⁵Cette indépendance comprend à la fois l'éthique de la personne, c'est-à-dire les règles de comportement, et le refus des situations où l'auditeur, en tant que personne, se trouverait pris dans des intérêts conflictuels. ⁶

2- L'indépendance d'apparence

L'indépendance d'apparence est définie par Richard (2003) comme la perception de cette notion par les utilisateurs, c'est-à-dire les actionnaires, les investisseurs et plus généralement le marché financier. Prat Dit Hauret (2003) affirme que

¹ Boumediene Mohamed Rachid, Qualité de l'Audit Légal à la lumière des mécanismes internes de gouvernance d'entreprises, Thèse de Doctorat option Management des organisations, Université Abou BekrBelkaid, Tlemcen, 2014, p62.

² Makram CHEMINGUI, Conceptualisation et Validation d'une Echelle de Mesure de la Qualité des Travaux d'Audit Externe et Interne : Application Selon la Démarche du Paradigme de Churchill, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion et en Sciences Comptables, UFRSJEPEG-CUREGE Besançon, Ecole Doctorale LETS, Université de Franche-Comte, Tunisie, 2004, P 52.

³ Makram CHEMINGUI, op.cit, P 51.

⁴ Benoit Pigé, op.cit, P13.

⁵ Mohamed Ali Brahim Omri, Abdelkader AkrimiNesrine, « Les facteurs d'influence de l'indépendance de l'auditeur externe : une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière tunisiens », La Revue Gestion et Organisation, Tunis, 2014, P68.

⁶ Benoit Pigé, op.cit, P13-14.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

l'indépendance de l'auditeur peut s'analyser en étudiant les facteurs explicatifs de cette dernière perçue par les utilisateurs de l'information comptable et financière.¹

En ce qui concerne l'étude effectuée par Prat dit Hauret (2003), il existe plusieurs facteurs qui affectent l'indépendance perçue des auditeurs. Ces facteurs sont :²

- a- Les facteurs afférents au cabinet :** la réalisation de missions de conseil, la taille du cabinet, la revue indépendante du dossier par un coassocié, la rotation des associés sur les dossiers, la mise en place d'une charte éthique interne au cabinet ;
- b- Les facteurs afférents à l'auditeur :** l'expérience, la compétence et la sensibilité éthique ;
- c- Les facteurs afférents aux relations auditeur-audité :** la situation financière du client, la concurrence entre cabinets et les appels d'offres ;
- d- Les mécanismes incitatifs externes :** la durée du mandat, la mise en place de comités d'audit, la flexibilité des règles et méthodes comptables et les sanctions judiciaires.

Deuxièmement : L'indépendance du cabinet d'audit en tant qu'entreprise

Le cabinet d'audit est une entreprise qui cherche à apporter le service demandé par ses clients au moindre cout. Mais la nature de cette prestation de service intègre un élément essentiel : il s'agit de l'indépendance du cabinet d'audit. Selon Benoit Pigé (2011), l'indépendance du cabinet d'audit repose sur deux facteurs : l'indépendance liée à l'intérêt objectif du cabinet et l'indépendance par le processus de contrôle interne.

Pour l'indépendance liée à l'intérêt objectif du cabinet, cette indépendance est liée à l'importance du cabinet, plus ce dernier est important plus les conséquences d'une perte d'indépendance vis-à-vis d'un seul client sont douloureuses car la perte d'indépendance remet en cause la crédibilité du cabinet d'audit dans toutes ses missions. Le deuxième facteur de l'indépendance du cabinet est lié aux mécanismes concrets du contrôle qualité. Dans les petits cabinets, le contrôle qualité est assuré par les associés. Par contre, ce contrôle est très formalisé au niveau des grands cabinets d'audit. Dans ces derniers, l'indépendance est traitée comme une composante à part entière de la qualité du processus d'audit.³

¹ Mohamed Ali Brahim Omri, Abdelkader AkrimiNesrine, op.cit, P68.

² Christian Prat Dit Hauret, op.cit, P (109-114).

³ Benoit Pigé, op.cit, P(13-14).

LA DEUXIEME PARTIE : ETUDE EXPERIMENTALE

Notre recherche a pour objectif de sélectionner les critères les plus importants et significatifs qui influencent la compétence et l'indépendance de l'auditeur légal de point de vue des préparateurs de l'information financière. A cet effet, nous allons présenter dans cette partie notre méthodologie de recherche en matière de présentation des informations générales et tests de la fiabilité et de la stabilité du questionnaire. Ensuite, nous allons analyser les résultats et tester les hypothèses afin de répondre à notre problématique.

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Pour atteindre les objectifs de notre recherche et pour répondre à notre problématique nous avons distribué un questionnaire comme un moyen de collecte de données et des informations nécessaires liées à notre étude.

Notre démarche d'évaluation est basée sur un questionnaire destiné aux préparateurs de l'information financière. Nous avons distribué **300** questionnaires. Le nombre des questionnaires récupérés est de **106** questionnaires. L'ensemble des questionnaires collectés sont valables pour notre étude.

Le tableau suivant résume l'échantillon des informateurs de notre étude.

Tableau N° (01) : L'échantillon des informateurs de l'étude

Libellé	Les questionnaires	
	Nombre	Pourcentage
Questionnaires distribués	300	100%
Questionnaires récupérés	106	35,33%
Questionnaires valables pour l'étude	106	35.33%

Source : Elaboré par les chercheurs à partir des résultats du questionnaire

Le questionnaire comporte trois parties présentées comme suit :

- Partie 1 : Informations générales : 6 questions
- Partie 2 : La Compétence de l'Auditeur Légal : 10 questions
- Partie 3 : L'Indépendance de l'Auditeur Légal : 17 questions

Il est important de savoir que le questionnaire a été examiné par deux professeurs de l'Ecole Supérieure de Commerce et deux responsables en comptabilité au sein d'une entreprise étatique avant leur distribution. Aussi, dans le but de faciliter le traitement du questionnaire, nous avons utilisé le logiciel SPSS version 21, ce dernier nous a permis de présenter des pourcentages et de faire des analyses sur les résultats obtenus.

Dans le questionnaire, nous avons utilisé une évaluation d'échelle en utilisant la mesure de **LIKERT** de type :

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

- 1 - Pas du tout satisfaisant/ Pas du tout d'accord
- 2 - Pas satisfaisant/ Pas d'accord
- 3 - Pas satisfaisant/ D'accord
- 4 - Très satisfaisant/ Très d'accord

Nous avons supprimé la catégorie « **Neutre** » car elle peut biaiser les résultats et ne donne aucun effet significatif sur l'objectif de notre recherche. Ce qui a été recommandé même par un professeur de l'Ecole Supérieure de Commerce.

Premièrement : Présentation des informations générales

Nous allons présenter dans cette partie les informations générales de l'échantillon des préparateurs de l'information financière à savoir : le sexe, l'âge, la qualification académique, la fonction, l'expérience professionnelle, le type d'entreprise.

Les informateurs sont de 95 hommes avec un pourcentage de 89,6 %, et 11 femmes avec un pourcentage de 10,4%. En ce qui concerne l'âge, 8 informateurs sont moins de 30 ans avec un pourcentage de 7,5%, 48 informateurs sont entre 30 ans et 40 ans avec un pourcentage de 45,3 %, 43 informateurs sont entre 41 ans et 50 ans avec un pourcentage de 40,6%, et 7 informateurs sont plus de 51 ans avec un pourcentage de 60,6%. (voir annexe 1 et 2)

La qualification académique des informateurs est présentée comme suit : 46 informateurs sont licenciés avec un pourcentage de 43,4 %, 34 informateurs ont un master avec un pourcentage de 32,1%, 9 informateurs possèdent un magister avec un pourcentage de 8,5%, 2 informateurs ont un doctorat avec un pourcentage de 1,9%, 2 informateurs sont des experts comptables finaliste avec un pourcentage de 1,9%, et 13 informateurs sont fait d'autres formations comme : TS en comptabilité et finances, CED, Ingénierie et poste graduation en audit...avec un pourcentage de 12,3%. (voir annexe 3)

Pour la fonction qu'occupent les préparateurs de leur entreprise : 25 informateurs occupent le poste de comptable avec un pourcentage de 23,6%, 12 informateurs occupent le poste de Directeur de comptabilité avec un pourcentage de 11,3%, 69 informateurs occupent le poste de Directeur des finances et comptabilité avec un pourcentage de 65,1%. (voir annexe 4)

En ce qui concerne l'expérience professionnelle : 7 informateurs ont moins de 5 ans d'expérience avec un pourcentage de 6,6%, 53 informateurs ont entre 5 et 15 ans d'expérience avec un pourcentage de 50%, 42 informateurs ont entre 16 ans et 25 ans d'expérience avec un pourcentage de 39,6%, 4 informateurs ont plus de 25 ans d'expérience avec un pourcentage de 3,8%. (voir annexe 5)

L'échantillon du questionnaire est subdivisé entre 33 informateurs qui travaillent dans des entreprises étatique (31,1%), 46 informateurs dans les entreprises privée (43,4%), 24 informateurs dans les entreprises étrangères (22,6%), 3 informateurs dans les entreprises multinationales (2,8%). (voir annexe 6)

Deuxièmement : Test du Questionnaire

L'objectif de cette étape consiste à tester la fiabilité des deux parties compétence et indépendance du questionnaire, puis analyser les résultats qui vont nous permettre de répondre aux hypothèses de notre recherche.

1- Test de la fiabilité du questionnaire

Nous allons tester dans cet élément la fiabilité du questionnaire en testant la cohérence des questions. La cohérence signifie le niveau de corrélation des questions avec la partie à laquelle elles sont reliées. Pour ce faire, nous allons calculer le coefficient de corrélation de SPEARMAN de chaque question avec la moyenne de la partie concernée par celle-ci.

a- Test de fiabilité de la cohérence interne des questions de la Partie « Compétence de l'auditeur légal »

Le tableau présenté dans l'Annexe N° (07) indique le coefficient de corrélation de SPEARMAN de chaque question de la partie « Compétence de l'auditeur légal », ce tableau indique que les coefficients de corrélation de toutes les questions se situent entre (0,014) et (0,327) avec un niveau de signification moins de (0,05), cela signifie que les questions de cette partie « Compétence de l'auditeur légal » sont fiables.

b- Test de fiabilité de la cohérence des questions de la Partie « L'indépendance de l'Auditeur Légal »

Le tableau présenté dans l'Annexe N° (08) indique le coefficient de corrélation de SPEARMAN de chaque question de la partie « indépendance de l'auditeur légal ». Ce tableau indique que les coefficients de corrélation de la majorité des questions se situent entre (0,021) et (0,151) avec un niveau de signification moins de (0,05), cela signifie que les questions de cette partie sont fiables. Tandis que, les niveaux de signification des trois questions N°(9), N°(10) et N° (17) ne sont pas moins de (0,05), cela indique que ces questions ne sont pas significatives, et doivent être supprimées du questionnaire car elles ne répondent pas à la problématique de la partie.

2- Test de la stabilité du questionnaire

Le test de stabilité du questionnaire a pour but de confirmer que dans le cas où nous allons distribuer le même questionnaire pour la deuxième fois, nous

obtiendrons les mêmes résultats. Pour ce faire, nous allons calculer le coefficient de stabilité **ALPHA CRONBACH**.

Le tableau ci-dessous présente le coefficient de stabilité ALPHA CRONBACH du questionnaire.

Tableau N°(02) : La stabilité du questionnaire

Alpha Cronbach	Nombre d'élément
0,665	27

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats de logiciel SPSS
Le tableau N°(02) indique le coefficient de stabilité ALPHA CRONBACH(**0,665**)qui est supérieur à(**0.05**), cela signifie que le questionnaire est fiable pour atteindre les objectifs de notre recherche.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES RESULTATS ET TEST DES HYPOTHESES

L'objectif de cette étape consiste à présenter les réponses des individus de l'échantillon du questionnaire ensuite tester les hypothèses de notre recherche. Nous commencerons de tester la première partie du questionnaire, ensuite nous allons tester la deuxième partie.

Premièrement : Analyse des résultats

Dans cet élément nous allons analyser les résultats obtenus à partir des réponses de l'échantillon des préparateurs de l'information financière. Nous commençons d'abord par la partie « compétence de l'auditeur légal ». Ensuite la partie « Indépendance de l'auditeur légal ».

1- Analyse des résultats de la partie « Compétence de l'Auditeur Légal »

Dans le tableau présenté en annexe N° (09), nous avons additionné les pourcentages des deux catégories (pas du tout satisfaisant /pas satisfaisant) ainsi que (satisfaisant/très satisfaisant). A partir des résultats obtenus, nous avons fait des comparaisons afin de pouvoir apprécier les critères les plus importants et significatifs impactant la compétence de l'auditeur légal.

En effet, nous constatons que les deux facteurs les plus significatifs qui dépassent les 85% des informateurs sont : l'Expérience professionnelle (86,8%) et le respect des diligences professionnelles (86,8%). Ensuite, les trois facteurs significatifs qui dépassent les 80% et inférieure à 85% sont comme suit : la conformité de la démarche de l'auditeur aux normes nationales et internationales (84,9%), la formation professionnelle continue (82,1%), et la maîtrise de l'outil informatique (82,1%).

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

En plus, nous remarquons que les facteurs moyennement significatifs qui dépassent les 70% et inférieure à 80% sont : la formation académique (77,4%), la connaissance des normes internationales d'audit ISA (77,3%), la détention du cabinet d'audit des spécialistes (76,4%), et la confiance entre l'auditeur et l'audit (72,7%). En ce qui concerne le dernier facteur, l'appartenance du cabinet d'audit à l'un des grands cabinets d'audit au niveau mondial « Big Four », n'a pas vraiment d'importance puisque le pourcentage est de moitié et qui ne donne pas une réelle signification. Pour cette raison, nous considérons que ce facteur n'est pas significatif et il doit être évalué en élargissant l'échantillon de l'étude.

2- Analyse des résultats de la partie « Indépendance de l'Auditeur Légal »

Dans le tableau présenté en annexe N° (10), nous avons suivi la même procédure comme la partie précédente. A partir des résultats obtenus, nous constatons que le facteur le plus significatif qui dépasse les 85% des informateurs est : les valeurs personnelles et professionnelles développées de l'auditeur (92,4%). Ensuite, les trois facteurs significatifs qui dépassent les 80% et sont inférieures à 85% sont comme suit : la décision libre de l'auditeur du programme d'audit (84%), la décision libre de l'auditeur dans ses investigations (83%), la compétence de l'auditeur (82,1%), et l'existence du code d'éthique interne au sein du cabinet d'audit (82,1%).

En plus, nous remarquons que les facteurs moyennement significatifs qui dépassent les 70% et sont inférieures à 80% sont : la révision du dossier d'audit par un deuxième associé (72,7%), la divulgation libre de l'auditeur de ses résultats (72,7%), et la mise en place d'un comité d'audit (70,7%).

En ce qui concerne les autres facteurs, la durée longue du mandat d'audit (66%), l'expérience de l'auditeur (65,1%), la mission de conseil(62,2%), la grande taille du cabinet (50,9%), n'ont pas vraiment d'importance puisque le pourcentage est presque de moitié et qui ne donne pas une réelle signification. Pour cette raison, nous considérons que ces facteurs ne sont pas significatifs. Pour les facteurs qui n'ont pas aucun impact sur l'indépendance de l'auditeur, ils sont : la flexibilité des règles comptables (34%), et l'appartenance du cabinet au « Big Four » (48,1%).

Deuxièmement : Test des hypothèses

Dans cet élément, nous allons tester les hypothèses de notre recherche, soit les confirmer, soit les rejeter.

1- Tester l'hypothèse N° (1)

L'hypothèse N° (1) est : « la compétence de l'auditeur légal est influencée par trois facteurs, la formation professionnelle continue, l'expérience et l'appartenance au « Big Four » ».

A partir de l'analyse des résultats obtenus de la partie « Compétence de l'auditeur légal », nous déduisons que les facteurs les plus importants et significatifs qui influent **fortement** sur la compétence de l'auditeur (successivement) sont comme suit :

- L'Expérience professionnelle ;
- Le respect des diligences professionnelles ;
- La conformité de la démarche de l'auditeur aux normes nationales et internationales ;
- La formation professionnelle continue ;
- La maîtrise de l'outil informatique.

Pour les facteurs qui ont un effet significatif et un impact **moyen** sur la compétence de l'auditeur (successivement) sont comme suit :

- La formation académique ;
- La connaissance des normes internationales d'audit ISA ;
- La détention du cabinet d'audit des spécialistes ;
- La confiance entre l'auditeur et l'audité.

A cet effet, la première hypothèse de notre étude est **rejetée**.

2- Tester l'hypothèse N° (2)

L'hypothèse N° (2) est : « L'indépendance de l'auditeur est influencée par la durée du mandat d'audit, l'appartenance au « Big Four » et l'expérience en audit ».

A partir de l'analyse des résultats obtenus de la partie « Indépendance de l'auditeur légal », nous déduisons que les facteurs les plus importants et significatifs qui influent **fortement** sur l'indépendance de l'auditeur (successivement) sont comme suit :

- Les valeurs personnelles et professionnelles développées de l'auditeur (Très fort) ;
- La décision libre de l'auditeur du programme d'audit ;
- La décision libre de l'auditeur dans ses investigations ;
- La compétence de l'auditeur ;
- L'existence du code d'éthique interne au sein du cabinet d'audit.

Pour les facteurs qui ont un effet significatif et un impact **moyen** sur la l'indépendance de l'auditeur (successivement) sont comme suit :

- La révision du dossier d'audit par un deuxième associé ;
- La divulgation libre de l'auditeur de ses résultats ;

- La mise en place d'un comité d'audit.

A cet effet, la deuxième hypothèse de notre étude est **rejetée**.

Conclusion :

La qualité de l'audit légal constitue une assurance primordiale de la crédibilité des contrôles et de la fiabilité du rapport de la certification de l'auditeur. Cette qualité a été évaluée par ses deux composantes essentielles « **compétence** » et « **indépendance** ». La compétence de l'auditeur est sa capacité de découvrir une anomalie dans les états financiers, et son indépendance est sa capacité à communiquer l'anomalie découverte.

L'objectif de notre étude consiste à sélectionner les critères les plus significatifs et importants influençant la compétence et l'indépendance de l'auditeur légal de point de vue des préparateurs de l'information financière algériens. Pour ce faire, nous avons présenté au début une revue de littérature concernant ces deux notions, tout en précisant les facteurs les plus étudiés par les chercheurs.

Cette revue de littérature nous a permis de subdiviser la compétence en trois éléments principales : compétence des auditeurs comme personnes physiques, la technologie du cabinet d'audit en matière de procédures utilisées, et le dernier élément c'est la conformité aux normes applicables. En ce qui concerne l'indépendance, nous avons révélé quatre types de facteurs : facteurs dépendants de l'auditeur, facteurs dépendants de l'audit, facteurs dépendants de l'auditeur et de l'audit et facteurs externes.

Dans notre partie expérimentale, nous avons utilisé un questionnaire comme un moyen d'appréciation de ces facteurs liés à la compétence et à l'indépendance de l'auditeur. Nos résultats nous ont permis de conclure que les facteurs les plus importants et qui influent fortement sur la compétence de l'auditeur légal de point de vue des préparateurs de l'information financière algériens sont : l'expérience professionnelle, le respect des diligences professionnelles, la conformité de la démarche de l'auditeur aux normes nationales et internationales, la formation professionnelle continue, La maîtrise de l'outil informatique.

En ce qui concerne les facteurs influençant l'indépendance de l'auditeur légal de point de vue des préparateurs de l'information financière algériens, ils sont comme suit : les valeurs personnelles et professionnelles développées de l'auditeur (Très fort), la décision libre de l'auditeur du programme d'audit, la décision libre de l'auditeur dans ses investigations, la compétence de l'auditeur, l'existence du code d'éthique interne au sein du cabinet d'audit.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

Enfin, notre étude a permis d'atteindre nos objectifs et pour avoir des meilleurs résultats, nous suggérons aux futures recherches de procéder à une étude comparative entre deux types de destination, des préparateurs de l'information financière et des utilisateurs de l'information financière.

La liste de Bibliographie

Premièrement : Ouvrages

1. Benoit Pigé, Qualité de l'audit : Enjeux de l'Audit Interne et Externe pour la Gouvernance des Organisations, 1ere édition, Groupe de Boeck, Paris, 2011.

Deuxièmement : Thèses et mémoires

1. Alassane OUATTARA, « Contribution à l'Etude de la Qualité de l'Audit », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Paris Est, Ecole Doctorale Organisations-Marchés-Institutions, France, 2016.
2. Boumediene Mohamed Rachid, « Qualité de l'Audit Légal à la lumière des mécanismes internes de gouvernance d'entreprises », Thèse de Doctorat option Management des organisations, Université Abou BekrBelkaid, Tlemcen, 2014.
3. Hasnae RAZGANI, « Réseaux sociaux et compétence de l'auditeur de terrain », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Paris DAUPHINE, Paris, 2011.
4. Makram CHEMINGUI, « Conceptualisation et Validation d'une Echelle de Mesure de la Qualité des Travaux d'Audit Externe et Interne : Application Selon la Démarche du Paradigme de Churchill », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion et en Sciences Comptables, UFRSJEPG-CUREGE Besançon, Ecole Doctorale LETS, Université de Franche-Comte, Tunisie, 2004.

Troisièmement : Articles

1. Christian Prat Dit Hauret, « L'indépendance Perçue de L'Auditeur », Revue Française de Gestion, N° 147, France, 2003.
2. Chystelle RICHARD, Robert REIX, « Contribution à l'Analyse de la qualité du Processus d'Audit : Le rôle de la relation entre le Directeur Financier et le Commissaire aux Comptes », Revue Comptabilité-Contrôle-Audit, Tome 8, Volume 1, Paris, 2002.
3. Geneviève Causse, Viet Ha Tran Vu, « Les Dimensions de la Performance des Cabinets d'Audit Légal-le point de vue des auditeurs », Revue Comptabilité Contrôle Audit, Tome 18, volume 3, France, Décembre 2012.
4. Mohamed Ali BrahimOmri, AbdelkaderAkrimi Nesrine, « Les facteurs d'influence de l'indépendance de l'auditeur externe : une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière tunisiens », La Revue Gestion et Organisation, Tunis, 2014.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

5. Nathalie Gonthier-Besacier, « Les Facteurs d'Influence de la Qualité de l'Audit : Perception des Préparateurs de l'Information Financière », Revue Comptabilité contrôle audit, Tome 18, France, 2012.

Quatrièmement : Guides

1. Experts-Comptables et Commissaires aux comptes de France, « Livre Vert sur l'audit », Paris, Décembre 2010.
2. KPMG Réviseurs d'Entreprises, « Rapport de transparence 2020 : S'engager à promouvoir la qualité de l'audit », France, 2021.

Les annexes :**Annexe N° (01) : Distribution de l'échantillon selon Le Sexe**

Sexe	Effectifs	Pourcentage (%)
Homme	95	89,6
Femme	11	10,4
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N° (02) : Distribution de l'échantillon selon l'âge

Age	Effectifs	Pourcentage (%)
Moins de 30 ans	8	7,5
Entre 30 et 40 ans	48	45,3
Entre 41 et 50 ans	43	40,6
Plus de 51 ans	7	6,6
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N° (03) : Distribution de l'échantillon selon La qualification académique

Qualification académique	Effectifs	Pourcentage (%)
Licence	46	43,4
Master	34	32,1
Magister	9	8,5
Doctorat	2	1,9
Expert-comptable	2	1,9
Formation	13	12,3
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

Annexe N° (04) : Distribution de l'échantillon selon la Fonction

Fonction	Effectifs	Pourcentage (%)
Comptable	25	23,6
Directeur de comptabilité	12	11,3
Directeur des finances et comptabilité	69	65,1
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N° (05) : Distribution de l'échantillon selon L'Expérience professionnelle

Expérience professionnelle	Effectifs	Pourcentage (%)
Moins de 5 ans	7	6,6
Entre 5 et 15 ans	53	50
Entre 16 et 25 ans	42	39,6
Plus de 25 ans	4	3,8
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N° (06) : Distribution de l'échantillon selon le type de l'entreprise

Entreprise	Effectifs	Pourcentage (%)
Etatique	33	31,1
Privée	46	43,4
Etrangère	24	22,6
Multinational	3	2,8
Total	106	100

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

Annexe N°(07): La cohérence des questions de la partie « Compétence de l'auditeur Légal »

N	Question	Coefficient de corrélations r	Signification
1	L'évaluation de l'importance de la Formation académique sur la compétence de l'auditeur légal.	0,192	0,056
2	L'évaluation de l'importance de la Formation professionnelle continue sur la compétence de l'auditeur légal.	0,275	0,014
3	L'évaluation de l'importance de la Connaissance des normes internationales d'audit ISA sur la compétence de l'auditeur légal.	0,325	0,016
4	L'évaluation de l'importance de l'Expérience professionnelle sur la compétence de l'auditeur légal.	0,291	0,011
5	L'évaluation de l'impact du respect des Diligences Professionnelles sur la compétence de l'auditeur légal.	0,291	0,043
6	L'évaluation de l'impact de la confiance entre l'auditeur et l'audité sur la compétence de l'auditeur légal et sur la qualité des travaux d'audit.	0,295	0,050
7	L'évaluation de la maîtrise des outils informatiques par les auditeurs du cabinet d'audit sur la compétence de l'auditeur légal.	0,245	0,010
8	L'évaluation de l'impact de la détention du cabinet d'audit de spécialistes dans différents domaine d'activité sur la compétence technologique du cabinet d'audit.	0,327	0,011
9	L'évaluation de l'impact de l'appartenance du cabinet d'audit a l'un des grands cabinets d'audit au niveau mondial « Big Four » sur la compétence de l'auditeur légal.	0,014	0,031
10	L'évaluation de l'impact de la conformité de la démarche des auditeurs durant son évaluation aux normes nationales et internationales sur compétence de l'auditeur légal.	0,263	0,021

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N°(08): La cohérence des questions de la partie « Indépendance de l'auditeur »

N	Question	Coefficient de corrélations r	Signification
1	Plus le niveau d'expérience de l'auditeur légal est élevé plus il est perçu comme plus indépendant.	0,070	0,043
2	Plus l'auditeur légal a des valeurs personnelles et professionnelles développées plus il est indépendant et capable de résister aux pression des dirigeants.	0,151	0,023
3	L'appartenance du cabinet d'audit au réseau de "Big Four" augmente le niveau d'indépendance de l'auditeur	0,037	0,027
4	La compétence de l'auditeur légal est une condition nécessaire à son indépendance.	0,112	0,031
5	La réalisation d'une mission de conseil impact négativement sur l'indépendance de l'auditeur. Cette mission va influencer sur son jugement en résultant une perte d'objectivité et d'impartialité.	0,028	0,042
6	Un cabinet d'audit de grande taille est perçu comme plus indépendant par rapport au cabinet d'audit de petite taille.	0,054	0,038
7	La révision du dossier d'audit par un deuxième associé pousse l'associé signataire à se comporter avec une plus grande indépendance au moment de l'émission de son opinion.	0,088	0,044

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

8	L'existence du code d'éthique interne au sein du cabinet augmente le niveau de l'indépendance des auditeurs, son utilisation permet de diminuer les comportements non éthiques et contraires à son système de valeurs.	0,086	0,033
9	La bonne santé financière de l'entreprise auditée augmente le niveau d'indépendance de l'auditeur. L'auditeur est moins influencé par les pressions des dirigeants et moins soumis au risque de remise en cause de sa responsabilité.	0,124	0,230
10	La forte concurrence entre les cabinets d'audit peut inciter les auditeurs à compromettre leur indépendance.	0,052	0,296
11	La décision libre de l'auditeur du programme d'audit à mettre en place affecte positivement sur son indépendance.	0,088	0,048
12	La décision libre de l'auditeur dans ses investigations, de collecter et d'évaluer les données jugées significatives sans aucune interférence ou manipulation, influe positivement et fortement sur son indépendance.	0,080	0,033
13	La divulgation libre de l'auditeur des résultats de ses travaux et de son opinion associée affecte positivement sur son indépendance.	0,121	0,033
14	Une durée longue du mandat d'audit diminue la qualité de l'opinion de l'auditeur et favorise une perte d'indépendance.	0,022	0,043
15	La mise en place d'un comité d'audit au sein de l'entreprise auditée favorise et protège l'indépendance de l'auditeur.	0,089	0,043
16	La flexibilité des règles comptables affaiblit la position de l'auditeur et influe négativement sur l'indépendance de l'auditeur.	0,021	0,050
17	Les sanctions judiciaires prononcées contre les auditeurs permettent d'affaiblir le niveau d'indépendance perçue par les utilisateurs de l'information comptable et financière.	0,060	0,406

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N° (09): Analyse de la partie « Compétence de l'Auditeur Légal »

Question	Moyenne	Pas du tout satisfaisant	Pas satisfaisant	satisfaisant	Très satisfaisant	Majorité des réponses
Q1 :L'évaluation de l'importance de la Formation académique sur la compétence del'auditeur légal	2,98	3	21	57	25	Elevé
		2,8%	19,8%	53,8%	23,6%	
		22,6%		77,4%		
Q2 :L'évaluation de l'importance de la Formation professionnelle continue sur la compétence del'auditeurlégal.	3,16	3	16	48	39	Elevé
		2,8%	15,1%	45,3%	36,8%	
		17,9%		82,1%		
Q3 :L'évaluation de l'importance de la Connaissance des normes internationales d'audit ISA sur la compétence de l'auditeur légal.	3,08	3	21	47	35	Elevé
		2,8%	19,8%	44,3%	33%	
		22,6%		77,3%		
Q4 : L'évaluation de l'importance de l'Expérience professionnelle sur la compétence de l'auditeur légal.	3,28	2	12	46	46	Très Elevé
		1,9%	11,3%	43,4%	43,4%	
		13,2%		86,8%		
Q5 : L'évaluation de l'impact du respect des Diligences Professionnelles sur la compétence de l'auditeur légal.	3,20	1	13	56	36	TrèsElevé
		0,9%	12,3%	52,8%	34%	
		13,2%		86,8%		
Q6 : L'évaluation de l'impact de la		4	25	57	20	

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

confiance entre l'auditeur et l'audit sur la compétence de l'auditeur légal et sur la qualité des travaux d'audit.	2,88	3,8%	23,6%	53,8%	18,9%	Elevé
		27,4%		72,7%		
Q7 :L'évaluation de la maitrise des outils informatiques par les auditeurs du cabinet d'audit sur la compétence de l'auditeur légal	3,17	0	19	50	37	Elevé
		0%	17,9%	47,2%	34,9%	
		17,9%		82,1%		
Q8 :L'évaluation de l'impact de la détention du cabinet d'audit de spécialistes dans différents domaine d'activité sur la compétence technologique du cabinet d'audit	3,00	1	24	55	26	Elevé
		0,9%	22,6%	51,9%	24,5%	
		23,5%		76,4%		
Q9 :L'évaluation de l'impact de l'appartenance du cabinet d'audit a l'un des grands cabinets d'audit au niveau mondial "Big Four" sur la compétence de l'auditeur légal.	2,62	5	44	43	14	Moyennement Elevé
		4,7%	41,5%	40,6%	13,2%	
		46,2%		53,8%		
Q10 :L'évaluation de l'impact de la conformité de la démarche des auditeurs durant son évaluation aux normes nationales et internationales sur compétence de l'auditeur légal.	3,05	0	16	69	21	Elevé
		0%	15,1%	65,1%	19,8%	
		15,1%		84,9%		

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.

Annexe N°(10) : Analyse de la partie « Indépendance de l'Auditeur Légal »

Question	Moyenne	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Très d'accord	Majorité des réponses
Q1 : Plus le niveau d'expérience de l'auditeur légal est élevé plus il est perçu comme plus indépendant.	2,79	8	29	46	23	D'accord
		7,5%	27,4%	43,4%	21,7%	
		34,9%		65,1%		
Q2 : Plus l'auditeur légal a des valeurs personnelles et professionnelles développées plus il est indépendant et capable de résister aux pression des dirigeants.	3,34	3	5	51	47	Très D'accord
		2,8%	4,7%	48,1%	44,3%	
		7,5%		92,4%		
Q3 : L'appartenance du cabinet d'audit au réseau de "Big Four" augmente le niveau d'indépendance de l'auditeur.	2,47	15	40	39	12	Pas d'accord
		14,2%	37,7%	36,8%	11,3%	
		51,9%		48,1%		
Q4 : La compétence de l'auditeur légal est une condition nécessaire à son indépendance.	3,17	5	14	45	42	D'accord
		4,7%	13,2%	42,5%	39,6%	
		17,9%		82,1%		
Q5 : La réalisation d'une mission de conseil impact négativement sur l'indépendance de l'auditeur. Cette mission va influencer sur son jugement en résultant une perte d'objectivité et d'impartialité.	2,75	3	37	49	17	D'accord
		2,8%	34,9%	46,2%	16%	
		37,7%		62,2%		
Q6 : Un cabinet d'audit de grande taille est perçu comme plus indépendant par rapport au cabinet d'audit de petite taille.	2,55	9	43	41	13	Pas vraiment D'accord
		8,5%	40,6%	38,7%	12,2%	
		49,1%		50,9%		

Les Facteurs Influençant la Compétence et l'Indépendance de l'Auditeur Légal : Une étude exploratoire auprès des préparateurs de l'information financière algériens

Q7 : La révision du dossier d'audit par un deuxième associé pousse l'associé signataire à se comporter avec une plus grande indépendance au moment de l'émission de son opinion.	2,80	3	26	66	11	D'accord
		2,8%	24,5%	62,3%	10,4%	
		27,3%		72,7%		
Q8 : L'existence du code d'éthique interne au sein du cabinet augmente le niveau de l'indépendance des auditeurs, son utilisation permet de diminuer les comportements non éthiques et contraires à son système de valeurs.	3,01	1	18	66	21	D'accord
		0,9%	17%	62,3%	19,8%	
		17,9%		82,1%		
Q11 : La décision libre de l'auditeur du programme d'audit à mettre en place affecte positivement sur son indépendance.	2,95	5	12	72	17	D'accord
		4,7%	11,3%	67,9%	16,1%	
		16%		84%		
Q12 : La décision libre de l'auditeur dans ses investigations, de collecter et d'évaluer les données jugées significatives sans aucune interférence ou manipulation, influe positivement et fortement sur son indépendance.	3,04	2	16	64	24	D'accord
		1,9%	15,1%	60,4%	22,6%	
		17%		83%		
Q13 : La divulgation libre de l'auditeur des résultats de ses travaux et de son opinion associée affecte positivement sur son indépendance.	2,82	3	26	64	13	D'accord
		2,8%	24,5%	60,4%	12,3%	
		27,3%		72,7%		
Q14 : Une durée longue du mandat d'audit diminue la qualité de l'opinion de l'auditeur et favorise une perte d'indépendance.	2,78	7	29	50	20	D'accord
		6,6%	27,4%	47,2%	18,8%	
		34%		66%		
Q15 : La mise en place d'un comité d'audit au sein de l'entreprise auditée favorise et protège l'indépendance de l'auditeur.	2,84	3	28	58	17	D'accord
		2,8%	26,5%	54,7%	16%	
		29,3%		70,7%		
Q16 : La flexibilité des règles comptables affaiblit la position de l'auditeur et influe négativement sur l'indépendance de l'auditeur.	2,27	11	59	32	4	Pas d'accord
		10,4%	55,6%	30,2%	3,8%	
		66%		34%		

Source : Elaboré par les chercheurs en fonction des résultats du logiciel SPSS.